



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

1. Vous engagez-vous à ce que l'Etat donne à chaque établissement scolaire les moyens financiers et humains de se doter de formations orchestrales ou chorales sous cinq ans ? Autrement, comment entendez-vous développer l'apprentissage collectif de la musique ?

Regardons en face le fait que **la culture fait l'objet d'une double confiscation**. Par les élites d'une part, qui en jouissent tel un attribut, et **par les forces économiques** d'autre part qui l'utilisent comme une marchandise à forte valeur ajoutée, oubliant au passage les créateurs.

Je porterai un grand plan pour la culture à l'école.

Je ferai de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Beaucoup de choses ont déjà été impulsées lors de ce quinquennat. Il faut **toucher les enfants de manière continue, pour construire le désir, déclencher le regard critique et la familiarité avec les arts**. L'enjeu **intéresse l'éducation elle-même** : les projets culturels collectifs, en particulier musicaux, sont parmi ceux qui permettent la pédagogie de projets, la pratique collective, la créativité, la transversalité entre les matières, pour que l'envie vienne au secours du travail. Les projets spécifiques et originaux, en lien avec les artistes ou les territoires doivent pouvoir être soutenus. Mais au-delà, l'éducation artistique doit rentrer dans la logique des programmes.

Les **pratiques musicales collectives**, la lecture et la littérature, avec **l'inscription et l'accompagnement physique de tous les enfants de CP dans les bibliothèques publiques**, la formation à la **culture numérique, l'éducation à l'image et le cinéma** mais aussi le patrimoine de proximité sont des priorités. **Un portail pour les contenus pour la pratique et la connaissance de la culture à l'école** pourra être créé avec les éditeurs jeunesse.

Tout établissement devra bénéficier d'un projet de pratiques musicales collectives d'ici à la fin du quinquennat. Le maître mot en la matière doit être la généralisation.

Il est essentiel de **porter le recrutement de musiciens dans les écoles**, directement par l'éducation nationale et non seulement par les collectivités locales quand elles ne le peuvent ou veulent pas. Le relai **avec les lieux culturels du territoire**, la **formation des enseignants et des artistes**, le développement de **locaux dédiés**, la poursuite des projets culturels à travers **les EPI et l'histoire des arts** au collège sont également des outils.

La présence d'un projet d'éducation artistique et culturelle **dans tous les projets d'écoles et d'établissements, intégrant la notion de parcours artistique et culturel de l'enfant**, doit devenir effective. Les **projets éducatifs territoriaux** doivent également intégrer ce sujet, y compris dans la dimension **d'aménagement des rythmes éducatifs**, en donnant la priorité aux territoires les moins nantis en offre culturelle.



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

2. **Vous engagez-vous à modifier les programmes scolaires pour introduire dès l'école primaire une initiation aux métiers de la musique, à ses nouveaux modes d'accès et au droit d'auteur ? Vous engagez-vous à ce que l'Etat et/ou les collectivités offrent un concert par an à chaque élève ?**
Autrement, comment entendez-vous sensibiliser les jeunes publics au travail des artistes et aux métiers de la musique ?

Mon plan pour la culture à l'école implique la notion de parcours artistique : apprendre, pratiquer, voir. La culture musicale doit évidemment entrer dans les programmes dès le primaire. Les enfants doivent par l'école fréquenter les lieux de concerts. Evidemment.

3. **Vous engagez-vous à renforcer les enveloppes de crédits spécifiques aux conservatoires, écoles et associations qui agissent pour transmission de la musique ? Si oui, de combien ?**
Autrement, comment entendez-vous faire en sorte que l'éducation musicale soit une réalité pour tous ?

Je porterai les concours publics à 1% du PIB.

Je porterai l'ensemble des concours publics à la culture (Ministères, collectivités locales et recettes fiscales) à 1% du PIB. Ils passeront progressivement **de 19 à 22M€** avec quatre objectifs : éducation, soutien à la création, fabriques de culture et réinvestissement territorial.

Je porterai un nouveau projet culturel avec les territoires.

Face à leur **désinvestissement récent**, un dialogue nouveau doit être impulsé avec les collectivités au moyen de **projets culturels territoriaux**. Je souhaite permettre un **nouvel engagement des collectivités, que l'Etat soit force d'impulsion et de réduction des inégalités**, notamment entre les grandes métropoles et les autres territoires, que ces démarches permettent aussi de reconnaître et de diffuser des **expériences locales innovantes en matière de culture et de patrimoine**.

Mais ce dialogue doit également porter sur le service public de la culture, dont les conservatoires sont évidemment un maillon essentiel. Le réseau de l'enseignement musical, y compris associatif est un élément indispensable de la transmission de la musique.

4. **Vous engagez-vous à renforcer la place de la musique et des artistes dans les médias, notamment aux heures de grande?**
Autrement, comment entendez-vous accroître la place de la musique dans les médias ?

Je veux une **nouvelle gouvernance pour l'audiovisuel public**. Je veux réaffirmer la télévision et la radio publiques comme vecteur d'information, d'éducation et de culture, **un service public à l'image de la diversité de la France, soutien à la création, moteur de l'innovation citoyenne**. Leurs versions numériques notamment doivent être pleinement investies de ces missions.



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

En la matière, les quotas sont nécessaires, en particulier aux heures de grande écoute.

5. Vous engagez-vous à appliquer un taux de TVA réduit sur la musique en ligne, comme pour le livre et la presse ?

Autrement, comment entendez-vous rendre la musique plus accessible dans le commerce ?

Oui je m'y engage.

6. Vous engagez-vous à étendre aux entreprises du spectacle, afin d'assurer l'accueil du public dans les meilleures conditions de sûreté, les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance?

Autrement, comment entendez-vous améliorer la sûreté des spectacles et des spectateurs ?

Oui c'est évidemment nécessaire dans la période que nous vivons.

La prévention, la formation des personnels doivent être une priorité tout comme les échanges de bonnes pratiques. L'Etat doit y aider, notamment pour les petites salles.

7. Vous engagez-vous à créer une instance de concertation réunissant les acteurs de la musique au niveau de chaque collectivité et ayant pour mission de garantir une offre diversifiée de la musique dans tous les territoires, et accessible à tous ?

Autrement, comment entendez-vous rendre aux acteurs de terrain toute leur place dans la gouvernance des actions culturelles ?

Oui, les instances de concertation et de réseaux sont des outils fondamentaux au niveau territorial. En revanche, il n'est pas certain que, sauf pour les grosses collectivités, cela soit la bonne échelle.

Le conseil des collectivités locales pour la culture est sans doute la bonne instance pour aider à trancher cette question.

8. Vous engagez-vous à augmenter de 5 millions d'euros les moyens de l'Etat pour le Bureau Export de la musique française ?

Autrement, comment entendez-vous mieux accompagner le développement des artistes à l'international ?

Oui je m'y engage

Je soutiendrai l'export de la culture française et la diplomatie culturelle :

La culture est un enjeu majeur de diplomatie pour la France et de diversité culturelle à l'échelle internationale.

La paix et le dialogue passent par la culture. La France doit continuer à être à l'initiative. Je veux réarmer notre diplomatie culturelle et les moyens de la diffusion de la diversité culturelle française. La France



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

doit avoir une action motrice en faveur de la protection du patrimoine de l'humanité. Notre pays est la patrie des artistes et des créateurs. Je veux améliorer l'application du visa Talents et l'accueil des artistes exilés.

La diversité culturelle doit aussi se retrouver en ligne, dans l'offre numérique. Or à l'heure actuelle, les choix opérés par les grandes plateformes de diffusion numérique privilégient dans les faits les blockbusters anglo-saxons ce qui conduit à une homogénéisation de l'offre culturelle dans le monde et un appauvrissement de la diversité. Sur ce point on ne peut se satisfaire d'un discours victimaire ou défaitiste : les pouvoirs publics ont la capacité d'imposer aux plateformes des quotas d'œuvres européennes et des obligations de production de ces œuvres. Les pouvoirs publics européens peuvent aussi se coordonner pour créer des plateformes concurrentes à vocation européenne : le retard technologique peut être rattrapé et dépassé.

Dans le domaine des industries culturelles, l'exportation doit être une priorité du secteur, de la création jusqu'à la diffusion des œuvres. La création française est susceptible de toucher le monde entier, comme le montrent les succès dans le domaine du cinéma, des séries TV, de l'animation, de la musique ou du jeu-vidéo. Seulement les systèmes publics de soutien restent encore trop orientés vers le marché domestique et dans le domaine de la musique, le manque de soutien à l'exportation est criant. Le Bureau export de la musique pourrait se voir encore revalorisé,, les personnels chargés au sein de zones mondiales cibles de promouvoir les productions françaises renforcés.

9. Vous engagez-vous à corriger le transfert de la valeur entre les acteurs de la musique et les intermédiaires de l'Internet qui tirent profit de la musique ?

Autrement, comment entendez-vous assurer le financement par tous de la création ?

Je veux promouvoir des filières économiques vertueuses

L'exception culturelle portée par la France depuis le front populaire et qui a permis le développement de la création et de la diffusion comme aucun pays au monde n'y est parvenu n'est pas un principe dépassé. C'est tout simplement considérer qu'en matière de culture, la loi du plus fort, du plus rentable, du plus mainstream ne peut garantir la création, le temps long et la non rentabilité qu'elle implique, la sauvegarde du patrimoine. Au contraire, les gros doivent financer les petits, les succès déjà acquis les projets à venir. Les acteurs numériques et économiques existants - Telco, GAFAN...- ou qui émergeront demain, dont une large part du succès vient du partage ou de la diffusion d'œuvres, doivent comprendre qu'ils devront rétrocéder une part de la richesse aux créateurs et qu'on leur demandera de contribuer à la création de demain et à la diversité par la taxation. Et c'est d'ailleurs à long terme leur intérêt. La culture a été le premier secteur ubérisé sans qu'on s'en rende compte, avec des géants de la diffusion et une atomisation de la création. Penser la redistribution de la valeur est fondamental. Ce qu'on portera sur la culture peut être précurseur de chaînes de valeur équitables dans d'autres domaines.

Je souhaite porter :



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

- La taxation des nouveaux acteurs du numérique qui dégagent de la richesse comme n'importe quelle entreprise
- Qu'une partie de cette taxation revienne au financement de la culture.
- Que le piratage soit combattu et les auteurs justement rémunérés
- Favoriser l'émergence de nouveaux acteurs de l'économie numérique qui fondent leur modèle sur le partage des valeurs créées (coopérativisme de plateforme).

Je porterai le principe du respect du droit d'auteur et m'opposerai au niveau européen à la généralisation du principe du pays d'origine pour le remplacer par celui du pays où les œuvres sont vues pour qu'on n'applique pas la règle du moins disant pour la rémunération des auteurs.

Je souhaite la promotion et le développement des systèmes collectifs de perception et de redistribution transparents et équitables dans chaque filière, livre, arts plastiques cinéma, musique... Il est en particulier indispensable de pérenniser le système de financement du cinéma et d'imaginer une maison commune pour la musique

10. Vous engagez-vous à élargir et pérenniser les crédits d'impôt de la filière musicale ?

Autrement, comment entendez-vous soutenir durablement les entreprises de la filière musicale ?

Oui, c'est indispensable. Il faut également réfléchir à la question du plafond concernant la taxe parafiscale.

11. Vous engagez-vous à donner aux TPE et PME françaises de la musique l'accès aux dispositifs sociaux et fiscaux de droit commun ?

Autrement, comment entendez-vous garantir une équité de traitement entre les entreprises du secteur musical et les autres entreprises ?

Oui le fait que ce ne soit pas le cas est une anomalie, emplois tremplins, CICE pour la part que je conserverai, les entreprises de la musique doivent être soutenues.

Je soutiendrai l'entrepreneuriat culturel et les secteurs créatifs :

Au-delà des secteurs de la création et de la diffusion, qui, je veux l'affirmer clairement, doivent bénéficier du soutien direct et renouvelé, en particulier par la subvention, de la puissance publique, nous devons aussi reconnaître, aider à faire émerger et soutenir le champ de l'entrepreneuriat culturel : musique, design, jeu vidéo, métiers d'art, galeries d'art, acteurs du livre, structures culturelles de l'économie sociale et solidaire... La France est extrêmement riche de tous ces acteurs. Dans le champ culturel s'inventent de nouveaux modes de production, des initiatives collectives, de proximité. Mais ce secteur est fragile, les modèles économiques doivent être accompagnés. Je souhaite que toutes les pistes soient explorées : garanties d'emprunts, avances de trésorerie, crédits d'impôts, prototypage, espaces d'incubation, financement participatif, mécénat, fonds d'investissements...



-TOUS-
POUR LA
MUSIQUE

TOUS POUR LA MUSIQUE EN 2017!

Questionnaire TPLM à destination de Benoît Hamon

Le gras et le souligné dans les réponses sont le fait de son équipe de campagne

12. Vous engagez-vous à assurer aux artistes et à leurs managers une formation aux outils digitaux de promotion et de diffusion, aux nouvelles sources de revenus et à l'évolution de leurs droits ?

Autrement, comment entendez-vous accompagner les artistes ?

Le droit à la formation professionnelle doit y pourvoir.

13. Vous engagez-vous à créer un fonds de soutien « music tech » en faveur de la transition numérique et de l'innovation dédiée à la musique?

Autrement, comment entendez-vous aider l'innovation dans la filière musicale ?

Oui je m'y engage.